Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 78 (1942)

Heft: 16

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 20.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LXXVIIIe ANNÉE — N° 16 25 AVRIL 1942

ÉDUCATEUR
ET BULLETIN CORPORATIF

SOMMAIRE :

PARTIE CORPORATIVE : *Les examens.* — VAUD : *Caisse de secours.* — *Et tout recommence...* — *Dans les sections : Orbe, Vevey.* — GENÈVE : *A propos de la* C. I. A. — U. I. P. G. — MESSIEURS : *Convocation.* — NEUCHATEL : *A propos du stage.* — INFORMATIONS : *Aux jeunes instituteurs sans occupation.* — *La Radio à l'école.* — *Bibliographie.*

PARTIE PÉDAGOGIQUE : L.-M. SZ. : *Les restrictions et les besoins de l'enfant.* — M. JAQUET : *Encore l'histoire* (II). — V. DENTAN : *A propos de fiches et d'enseignement individualisé.* — P. HEDINGER-HENRICI : *Pour un enseignement vivant de l'allemand* (suite). — LES LIVRES.

PARTIE CORPORATIVE

LES EXAMENS *(suite).*

Qu'on nous permette de nous arrêter un peu plus longtemps sur la situation dans le canton de *Vaud*, puisque le problème y est de nouveau posé. En feuilletant les journaux pédagogiques l'*Educateur* et l'*Ecole*, on est frappé de constater combien cette question a occupé nos devanciers.

En 1883, la section vaudoise de la S. P. R., réunie en l'église St-Laurent, à Lausanne, discutait le rapport présenté par M. Trolliet, instituteur à Lausanne. « Quelles sont les modifications qu'il serait désirable d'apporter à l'organisation de l'examen annuel de nos écoles ? » telle avait été la question posée au préalable aux conférences de districts. Les instituteurs vaudois furent presque unanimes à désapprouver le mode d'examen d'alors. « Les épreuves telles qu'elles se pratiquent, concluait le rapport Trolliet, ne répondent pas à leur but : elles se font trop hâtivement ; les branches secondaires étouffent les branches principales ; l'accessoire y prime l'essentiel ; au lieu de s'adresser aux élèves, c'est au maître que songent les examinateurs ; le travail de l'année n'est pas pris en considération, ni contrôlé avant le jour de l'examen, de manière à sauvegarder la responsabilité du maître. » Ces derniers estimaient que c'étaient à eux d'interroger les élèves. Le rapport entre dans beaucoup de détails quant à l'organisation de l'examen et demande une simplification du plan d'études. Relevons encore, contre le système d'alors, une critique qui ne manque pas de sel : « les examens entravent la marche normale d'une classe par l'obligation de préparer les élèves spécialement pour cette journée terrible ; beaucoup de maîtres travaillent bien plus en vue de briller en ce jour que de faire une œuvre durable... »

Il fut, paraît-il, fait droit dans une certaine mesure aux vœux du corps enseignant et quelques modifications quant à la façon de procéder

furent introduites. Les examens annuels, « la visite », n'en resta pas moins l'événement le plus important de la vie scolaire. Il y avait d'abord la journée des travaux écrits. Le texte de la dictée et les sujets de composition étaient fournis par le Département, les Commissions scolaires choisissant les problèmes d'arithmétique et de comptabilité. Ce ne fut que bien plus tard, à la demande du corps enseignant, que les épreuves de ces disciplines furent aussi envoyées de Lausanne. Quelques jours après venaient les examens oraux : toutes les branches étaient examinées, l'élève tirait au sort le sujet qu'il avait à « réciter ». Cette journée se terminait assez tard dans l'après-midi. Il est vrai qu'elle avait été largement coupée par une sérieuse « récréation », le temps nécessaire aux experts de faire de copieuses « dix-heures », dont l'instituteur faisait les frais. Le temps qui s'écoulait — souvent plus d'une semaine — entre les deux séries d'examens était exclusivement consacré aux répétitions, à la préparation des sujets. Les examens terminés, le maître établissait les « tableaux de visite », en double exemplaire. Toutes les notes de l'année et celles de l'examen y étaient reportées pour chaque élève, et les moyennes tirées. Ce travail ne se faisait pas en un tournemain ! *(A suivre).*

VAUD

CAISSE DE SECOURS

Nos plus vifs remerciements aux Imprimeries Réunies S. A., pour leur généreux versement de 100 francs. *Le Comité.*

ET TOUT RECOMMENCE...

Hommage aux anciens.

Heureusement, oui, tout simplement on recommence, on a recommencé, on va recommencer. *La vie* n'est en effet qu'un splendide et perpétuel *recommencement.* C'est pourquoi la mort fait partie intégrante de la vie et n'est que le passage à une vie nouvelle et meilleure. Ainsi tout est vrai, tout est beau, tout est bien.

Nous vivons du passé, de *ce bon vieux temps* tant envié, tant décrié aussi, — il n'était peut-être pas « si bon » que nous le prétendons aujourd'hui. — Mais il nous donna beaucoup. Il convient de nous en souvenir. *Ceux qui ont œuvré avant nous, ont travaillé,* il nous *ont passé* au dernier relais *un flambeau bien allumé* qu'ils tenaient très haut. Avant de se reposer, ils ont pu et ils peuvent regarder en arrière, leur tâche fut accomplie et bien faite. Les sillons tracés nous indiquent nettement la voie, le chemin à suivre.

Nous n'avons rien inventé de bien nouveau. Les nouvelles méthodes, *les systèmes modernes,* seront *vieillis* bientôt et, curieux mais éternel paradoxe, on brûlera demain ce qu'on adore aujourd'hui. D'abord, on ne fait pas une méthode, on s'en inspire, c'est tout. Et rien ne me

navre plus que d'entendre prôner trop haut les mérites évidents sans doute, mais non uniques, de tel ou tel tout dernier système. D'autres ont employé longtemps non sans succès une méthode qui fit ses preuves et qui, à ses débuts, rencontra aussi méfiances et résistances. *Ce n'est pas la méthode qui fait la valeur d'un enseignement. C'est* le *maître*, sa personnalité, son exemple et au premier chef *l'amour de sa vocation et des gosses qui lui sont confiés.*

On peut être routinier et vieillot dès le début de sa carrière, d'ailleurs. Il suffit de manquer de foi dans la valeur de son effort, de n'être pas enthousiaste. Malgré les insuccès, les accrocs, les découragements dont la route est semée, gardons la confiance.

Place aux jeunes, entend-on de tous côtés. D'accord. J'aime les très jeunes et je comprends leurs revendications quand elles restent justes. Chacun a droit à sa place au soleil. Mais on *oublie trop aisément* que les *moins jeunes ne sont pas arrivés du premier coup*, ni sans beaucoup de peines souvent à la situation qu'on leur envie maintenant. Ils ont vécu l'autre guerre déjà, ont connu des traitements misérables, ont élevé aussi leurs enfants en tirant parfois terriblement la queue du diable, en se privant beaucoup. On vivait simplement. On se contentait d'infiniment moins. On réclamait peu. Parfois, même « comme célibataire », il ne nous restait presque rien au bout du mois après avoir payé sa petite pension. On accuse trop les circonstances actuelles — qui certes sont de taille —, mais ne sont pas uniquement responsables de nos manquements personnels, pas plus que nos bons vieux maîtres ne méritent de voir méjuger leurs efforts et leurs peines. « Il ne doit pas y avoir un mur, une barrière » entre les anciens et nous ; nous formons tous une *chaîne*, et chacun de nous est un *anneau* pareil à l'autre, pourvu qu'il soit solide et qu'il tienne ferme, aussi ferme que ceux qui nous précédèrent.

Rien ne serait plus triste en effet que de laisser supposer, même un seul instant, à nos chers aînés, qu'ils ont œuvré en vain parce que nous aurions la sottise éhontée et l'illusion stupide et néfaste de nous croire meilleurs qu'eux parce que plus « modernes », plus actuels. Tout passe. — Honneur aux maîtres, aux maîtresses d'antan, dont les chers visages vivent dans nos cœurs et qui, après Dieu et nos parents, nous firent ce que nous sommes : de simples instituteurs, qui, de tout leur cœur, font tout ce qu'ils peuvent. Nous nous aimerons, les jeunes, les moins jeunes, les anciens, englobant dans notre affection ceux qui sont partis « plus haut ».

Nous nous souviendrons que dans tous les temps, comme l'a écrit C. Wagner, « ceux qui se trompent le moins dans la vie sont ceux qui aiment le mieux et qui espèrent le plus ».

ROSE PEITREQUIN.

DANS LES SECTIONS

Orbe. *Société de gymnastique des maîtres d'Orbe et environs.* — Notre moniteur est mobilisé. La date de la prochaine répétition sera indiquée à temps voulu ; voir l'*Educateur.*

Vevey. — Reprise des leçons de gymnastique vendredi 1er mai, 17 h., à La Tour.

SOCIÉTÉ ÉVANGÉLIQUE D'ÉDUCATION

La séance ordinaire de printemps aura lieu samedi *2 mai*, à 14 h. 30, salle Tissot du Palais de Rumine, Lausanne.

GENÈVE

A PROPOS DE LA CIA *(suite)*

Charges des actifs et des actives. — Sous cette rubrique on entend l'évaluation à l'inventaire des risques invalidité et retraite et, pour les actifs actuels, le risque de réversion de la demi-rente d'invalidité ou de retraite sur les futures veuves.

Dans le calcul de la couverture de ces risques, des difficultés nombreuses ont dû être surmontées ou tournées, en évitant l'introduction d'hypothèses simplificatrices ou de données arbitraires (par exemple l'« âge de retraite moyen »). M. Lévy a inventé une méthode pratique qui a permis de résoudre un problème des plus complexes.

Du moment qu'il s'agit d'un poste évalué à 52 millions par Mme S., au moyen du calcul individuel qui introduit, d'un bilan à l'autre, des écarts accidentels dangereux, il importait d'appliquer la méthode « collective ». Cette méthode a nécessité la création de tables spéciales, valables pour le calcul des bilans futurs si les taux d'invalidité et de retraite ne sont pas modifiés, ce qu'impose une stabilité des statuts.

Pour donner au lecteur curieux une idée de la complexité du problème, disons qu'il a fallu, dans le calcul du pensionnement futur, opérer séparément pour le risque invalidité, le risque retraite avant l'âge légal et à l'âge légal. Quant aux futures rentes de veuve il était indispensable de tenir compte de cinq aléas : décès en activité avant et pendant le droit à la retraite, décès en pensionnement sous le risque invalidité et sous les risques « retraite libre et retraite imposée ». En outre, les conditions variaient pour chaque régime et chaque groupe, les données pour chaque sexe.

Aussi, quelle récompense fut la nôtre quand nous eûmes mené à bien notre pensum... : un écart de 8 millions en notre faveur !

Cotisations ordinaires et complémentaires. — Ces postes nous donnèrent aussi du « fil à retordre », car il s'agissait de suivre à la lettre les statuts de la CIA.

Après avoir réparti les sociétaires en cotisants et non-cotisants et fixé dans chaque cas le nombre des futures cotisations aléatoires, il a

fallu établir l'ordre des actifs et les commutateurs, pour obtenir, de 20 à 75 ans, la valeur probable des cotisations à l'inventaire, soit du 12% des traitements assurés.

Dans le calcul des cotisations complémentaires du régime spécial intervenait la question du rappel réduit (omis par notre ex-actuaire) et du rappel accéléré. Ainsi, près d'un million de recettes a été retrouvé, sur 14.

Bilan rectifié. — En chiffres ronds, au lieu de 65 millions nécessaires pour la réserve, 55 suffisent en réalité. Or le fonds social de 18 millions plus la créance 4½% de 32 millions (et non pas 29 estimés par erreur) donnent 50 millions, d'où un découvert de 5 millions au lieu de 18 ! Le régime spécial en accuse 7 à lui seul, de sorte que les régimes ancien et nouveau sont surcouverts. Or la CIA forme un tout solidaire dans ses parties avec l'Etat. Tous ses membres doivent donc s'attendre à supporter un léger sacrifice pour rétablir une situation qui, heureusement, ne s'est pas révélée catastrophique.

Sans la motion de M. Lévy, sans la compréhension de l'assemblée générale de 1941, qui l'a acceptée haut la main, ce travail n'eût pas été entrepris, le déficit technique de 18 millions, servant de base à un assainissement urgent, eût entraîné des sacrifices insupportables, faisant fi des droits acquis. Lisez le projet de MM. Dupraz, Jaccoud et Weber !

Conclusions. — Nous pouvons être heureux d'avoir trouvé en la personne du président de la CT un actuaire doublement qualifié : par sa science d'abord, par son dévouement entièrement désintéressé aux intérêts de la CIA ensuite. La lecture de son rapport du 15 mars 1942, par les arguments et les directives qu'il contient, en fournit la preuve.

E. Fiorina.

U. I. P. G. — MESSIEURS

CONVOCATION

Les membres de la section des messieurs de l'U. I. P. G. sont convoqués en *assemblée générale*, le *jeudi 30 avril 1942, à 14 h. 30.* — Café de la Terrasse — *Longemalle.*

Ordre du Jour :

1. Lecture du procès-verbal.
2. Communications du Comité.
3. Question des traitements.
4. Proposition Servettaz (discussion et votation).
5. Propositions individuelles.

Proposition Servettaz : Le mandat de délégué de l'U. I. P. G. au sein de la Fédération des fonctionnaires et employés de l'Etat est incompatible avec le fait d'être membre d'une organisation corporative, étrangère à l'U. I. P. G.

Le Comité propose l'amendement suivant :

Aucun mandat ne sera confié par l'U. I. P. G. à un de ses membres faisant partie d'une autre organisation professionnelle.

Pour le Comité : A. L.

N. B. *a*) L'assemblée a été fixée de façon à permettre à nos collègues de la campagne d'y assister. Nous espérons qu'ils viendront nombreux.

b) Notre collègue Borel fait des démarches pour obtenir du terrain cultivable en faveur des instituteurs. Ceux que la question intéresse sont priés de le lui faire savoir. A. L.

NEUCHATEL A PROPOS DU STAGE (VII)

Avec dix-sept autres projets de lois, celui qui concernait l'enseignement pédagogique (*Bulletin* du 14 mars) entrait dans un vaste plan destiné à l'assainissement des finances cantonales.

Le Conseil d'Etat posait en fait que des économies n'étaient possibles que par la limitation du nombre des élèves pédagogues ; d'autre part, que cette limitation impliquait l'existence d'une seule école normale. Le projet prévoyait quatre années d'études ; chacune avec une classe de 25 élèves au maximum. Les diminutions de charges envisagées s'élevaient à 18 000 fr. pour l'Etat et à 41 000 fr. pour Fleurier, Le Locle et La Chaux-de-Fonds, sièges des sections communales.

Sans les restrictions apportées au recrutement des élèves, des dédoublements de classes se seraient imposés, transformant les économies en charges nouvelles.

Il est intéressant de noter que la Commission parlementaire chargée d'examiner l'immense programme du Conseil d'Etat admit la disparition des sections du Locle et de Fleurier par neuf voix contre trois. Les écoles de Neuchâtel et de La Chaux-de-Fonds subsistaient seules avec trois années d'études.

Le projet du Conseil d'Etat fut écarté par dix voix contre deux. La Commission se prononça également sur le maintien du statu quo, soit des quatre écoles existant à l'époque. Cette proposition fut rejetée par onze voix contre une. C'était la condamnation sans équivoque de notre célèbre et insuffisant régime d'études pédagogiques.

Je ne voudrais pas oublier de signaler que la Commission s'arrêta aussi à l'idée, soulevée déjà ici, de réclamer d'abord un diplôme de maturité aux futurs candidats à l'enseignement, après quoi ils suivraient des cours de spécialisation pédagogique. Cette organisation se révélait plus coûteuse que l'école normale unique ; et la Commission passa outre, disant : « Dans le corps enseignant primaire neuchâtelois, les deux tiers au moins sont des institutrices ; elles enseignent à l'école enfantine à des enfants de six à sept ans, et il est inutile d'exiger pour elles un diplôme de maturité, même d'une maturité avec programme simplifié. »

Presque dans le même ordre d'idées, je rappellerai qu'un député s'écriait, à l'idée que le projet envisageait 4 à 6 heures de cours univer-

sitaires en 4e année : « C'est une solution malheureuse ». Quant à moi, ce n'est point un si grand malheur que d'étendre son horizon au contact de notre haute école. J'y vois un privilège, et nombre de mes collègues ont été heureux d'en jouir.

Le plan du Conseil d'Etat visant donc à restaurer les finances neuchâteloises, il était permis de croire au succès de l'école normale unique, le projet accusant pour les communes et l'Etat une économie de 59 000 fr. indiquée ci-dessus. J'eus la naïveté de partager cet espoir avec quelques amis suivant de près ce problème. Mais nos illusions s'envolèrent après lecture des rapports de la Commission et d'une minorité opposée à tout changement.

Les débats du Grand Conseil qui se déroulèrent dans la séance du 16 novembre 1932 ne nous ménagèrent aucune surprise, si ce n'est que certains partisans de l'école unique combattirent le projet du Conseil d'Etat, prétendant qu'il aurait fallu faire beaucoup mieux et équiper la nouvelle école selon toutes les exigences modernes. Ce somptueux établissement aurait exigé des dépenses considérables auxquelles la république ne pouvait songer en pleine crise financière. Cet habile langage rencontra plus d'une oreille complaisante ; et, par 52 voix contre 37, le Grand Conseil envoya dans un monde meilleur le projet d'école normale unique du 22 avril 1932.

Il restait à régler le sort de l'école bicéphale proposé par la Commission. Cette combinaison entraînait la suppression de la subvention cantonale aux sections du Locle et de Fleurier, soit 9000 fr. environ. Le budget de ces deux communes était, d'autre part, déchargé d'une dépense totale de 21 500 fr.

Mais Le Locle était virtuellement hors de cause. Les autorités des deux grandes localités montagnardes étaient précisément en pourparlers à l'effet de concentrer certains enseignements. La suppression de la section normale du Locle était envisagée, et, en effet, celle-ci ferma ses portes dès le printemps 1935.

Le Grand Conseil n'avait donc plus qu'à décider du sort de l'école normale de Fleurier qui recevait de l'Etat une subvention annuelle de 5000 fr. Fallait-il pour une économie si minime supprimer ce foyer de culture qui, disait-on, ne le cédait en rien à l'Ecole normale cantonale pour la préparation des futurs pédagogues. On trouvait que les sacrifices demandés par le plan d'économies frappaient davantage le Val-de-Travers et d'autres parties du pays que le chef-lieu. Celui-ci conservait presque intacte l'armature de son enseignement, y compris l'Université qui exigeait de l'Etat un tribut annuel de 350 000 fr. Etait-il admissible en regard d'une si grosse dépense pour former savants, plaideurs et prédicants qu'on refusât 5000 fr. à une modeste pépinière de régents ? — Plutôt, disait-on, communaliser le gymnase cantonal et l'Ecole normale, ou mieux encore, supprimer cette dernière et ne laisser la vie qu'aux sections communales ; l'Etat y réaliserait une économie de 72 000 fr.

Cette logique impie n'eut pas de succès puisque le Grand Conseil décida par 63 voix contre 15 le maintien de trois écoles. Celle du Locle

n'entrait plus en ligne de compte puisque, comme je l'ai dit plus haut, elle s'était résignée au suicide.

Le débat se terminait donc par une décision conforme à l'avis exprimé par la minorité de la Commission parlementaire.

(A suivre.) J.-Ed. M.

INFORMATIONS

AUX JEUNES INSTITUTEURS SANS OCCUPATION

La Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, cherche des instituteurs pour s'occuper des enfants dans les colonies qu'elle a organisées en France libre. Il s'agit moins d'enseigner de façon systématique, que de surveiller et de diriger l'activité des petits protégés, en les initiant au sport ou au jardinage. Les maîtres qui seraient disposés à entreprendre une telle tâche pour quelques mois voudront bien se renseigner plus amplement ou s'annoncer au Secrétariat central de la Croix-Rouge suisse, Secours aux enfants, Kesslergasse 13, à Berne.

LA RADIO A L'ÉCOLE

Les émissions radio-scolaires ont recommencé et se donnent régulièrement, comme par le passé, tous les mercredis à 10 h. 10.

Les « Feuillets » de documentation, indispensables à une bonne préparation de l'audition, sont en vente dans tous les dépôts de journaux de Suisse romande au prix de 30 ct. la série trimestrielle. Il reste entendu que les remarques, suggestions et vœux du corps enseignant, ainsi que ses impressions d'écoute, doivent être envoyées à l'adresse indiquée sur le questionnaire établi à cet effet, et joint aux « Feuillets ».

Pour l'émission du 13 mai : *Une journée aux temps préhistoriques*, nous recommandons le Tableau scolaire *Les hommes des cavernes*, du peintre Hodel (Lucerne). (Voir *Bulletin* 39 de 1941, p. 623.) Le tableau peut être reçu, au prix de 5 fr. 50, de la maison Ingold, à Herzogenbuchsee. Prix d'une série de quatre tableaux, par abonnement, 16 francs.

BIBLIOGRAPHIE

Pages suisses. Collection de brochures publiées sous la direction de Jacques Rossel, François Lachenal et Alfred Werner, chez A. Kundig, Genève. Dépôt général : Naville et Cie, Genève. La cahier : 60 cent.

Cette collection, destinée à nous familiariser avec les multiples aspects du patrimoine helvétique, vient de s'enrichir de six nouveaux cahiers : *Ration de réserve*, Emile Brunner. — *Nos barrages*, Charles Borel. — *Pestalozzi*, E.-A. Niklaus. — *Croquis genevois*, Maurice Kues. — *L'agriculture suisse et la guerre*, R. Lalive d'Epinay. — *Préhistoire de la Suisse*, E. Pittard.

Ces cahiers, fort bien présentés et d'un prix modique, ont leur place tout indiquée dans nos bibliothèques scolaires et le maître y puisera d'utiles renseignements.

PARTIE PÉDAGOGIQUE

LES RESTRICTIONS ET LES BESOINS DE L'ENFANT

Il n'est pas possible, matériellement, de calculer la ration alimentaire de l'enfant sur les mêmes données que celles dont on a besoin pour établir le régime de l'adulte. L'enfant est un être essentiellement dynamique, en ce sens qu'il croît, évolue, se transforme, s'adapte constamment à de nouvelles conditions de vie. Il y a à prévoir chez lui une ration de croissance dont la double valeur plastique et vitaminique est essentielle. A supposer que le rationnement se fasse sentir avec force et que l'enfant, peu importe son âge, ne reçoive plus les aliments propres à couvrir ses besoins, que va-t-il se passer ? Nous assisterons à un ensemble de phénomènes pathologiques divers, aussi variés que confus, avec stabilisation et perte de poids, inappétence, troubles nerveux, cardiaques, métaboliques, naissance de ces maladies par carence si redoutées autrefois, comme le scorbut infantile, le rachitisme, la xérophtalmie. Durant la grande guerre de 1914 à 1918, nombreux sont les médecins et les services de l'hygiène publique qui, dans leurs rapports, ont insisté sur la vulnérabilité des collectivités enfantines par suite de la sous-alimentation, de la malnutrition et de l'hygiène déficiente. Il ne s'agit point là de races ou de caractères localisés, mais bel et bien d'un affaissement général du niveau de vie si l'on admet, avec la plupart des auteurs, que le progrès est dû à une amélioration de l'alimentation et des conditions sociales d'existence des peuples. Le reste ne serait pour eux que fumée.

Il est certain que l'enfant, malléable en diable, souple, adaptable, va réagir en face des restrictions de façon très spéciale, accusant parfois directement les déficits alimentaires, d'autres fois ne paraissant pas souffrir, alors qu'en réalité la carence se marque, indélébile. Le rythme de la croissance serait, s'il faut en croire la majorité des pédiatres, le critère le plus net, le test le plus objectif, caractérisant l'état de nutrition, à la condition formelle que le rythme accru soit accompagné d'une amélioration de la santé générale. Aux Pays-Bas, par exemple, des enquêtes conduites auprès des enfants de toutes classes et dans des localités diverses, ont montré que leur rythme de croissance s'était nettement amélioré dès 1935, par rapport à la période de 1916-1920 puisque, par rapport à une taille et à un poids donnés, les enfants de 1935 étaient en avance d'un an, en moyenne, sur ceux de la grande guerre ! Et les mêmes faits se sont retrouvés partout avec une grande constance. Au lieu de comparer des enfants d'époques différentes, en temps de guerre ou en période de paix, il suffit d'établir des relations entre les enfants de classes pauvres et aisées pour démontrer que la croissance des seconds est en avance sur celle des premiers.

La ration de croissance doit apporter, à l'être aux échanges accrus, des aliments protecteurs au plus haut degré, sans que l'on descende au-dessous d'un seuil très strict. La mère veillera en bref à ce que l'enfant reçoive une ration mixte d'albumine, sous forme de viande, de lait et de végétaux riches en protéines. Dès que l'enfant a bien doublé le poids de naissance, on doit introduire, selon les pédiatres autorisés, des protéines animales et végétales par moitié. Il est indispensable qu'un minimum d'albumines nobles soit mis à la disposition de l'enfant, en se rappelant que le lait maternel, selon l'expression de l'Académie de médecine de France dans ses rapports de la Commission permanente du rationnement alimentaire, résout l'alimentation parfaite des enfants du premier âge. Il constitue le facteur le plus efficace contre la morbidité et la mortalité des nourrissons. Dans les circonstances présentes, les membres du corps médical préconisent l'allaitement maternel — ou mixte à tout le moins — dans la plupart des pays européens, à condition, bien entendu, que la mère en état de gravidité ou allaitant, reçoive elle-même les principes alimentaires dont elle a doublement besoin. Avant et après la période de sevrage, durant l'âge préscolaire, pendant la scolarité, durant toute la période prépubère, les conditions physiologiques sont tellement variées qu'il n'est plus possible de formuler un schéma unique d'alimentation sans risquer de commettre d'impardonnables erreurs.

L'alimentation de l'enfant en bas âge, du nourrisson, est, au vu de ce qui précède, étroitement liée à celle de la mère nourrice dont la situation aisée ou peu aisée est prise en pleine considération par les services d'assistance. A part les 3000 calories au minimum dont elle fait usage, elle doit recevoir des légumes verts, des fruits frais, des compléments diététiques de tous ordres. Il existe, selon les pays, des œuvres de secours d'hiver, des cantines maternelles, des pouponnières modèles, des organisations diverses, où l'utilisation des aliments et le contrôle des mères et des enfants sont assurés avec grand soin. En terre helvétique, les plus louables efforts sont faits pour éviter tout amoindrissement de l'état de santé des êtres innocents, jeunes et joufflus. La thérapeutique et la diététique sont les deux disciplines dominant la science de l'alimentation de l'enfant et dont aucune mère de famille ne saurait se passer.

Reprenant les conclusions des beaux travaux de Georges Mouriquand, le savant spécialiste français de Lyon, parlant de l'importance du lait maternel pour la nutrition des enfants en bas âge, nous pourrions dire que le lait est théoriquement l'image, le reflet, de l'alimentation de la mère nourrice ou de la nourrice mercenaire. *A ration équilibrée, lait spécifique.* C'est, selon ce savant, dans l'équilibre alimentaire de la nourrice qu'il faut surtout rechercher la cause de la spécificité de son

lait, spécificité dépendant surtout de la présence des substances qu'il appelle minimales (vitamines) bien plus que des substances maximales, c'est-à-dire des principes générateurs de calories et constructeurs de tissus.

Pour conclure, formulons le vœu que dans l'universel bouleversement, l'enfant soit épargné par les souffrances et la malnutrition. La vie aura toujours le dernier mot, tant que le globe terrestre restera ce qu'il est. L.-M. Sz, *Dr ès sc.*

ENCORE L'HISTOIRE

II

« J'avais quatorze ans et j'étais en troisième. Mon professeur, qui se nommait Chotard, avait le teint fleuri d'un vieux moine, et c'en était un... Chaque fois que de sa voix grasse de vieux sermonnaire il prononçait lentement cette phrase : « Les débris de l'armée romaine gagnèrent Canusium à la faveur de la nuit », je voyais passer en silence, à la clarté de la lune, dans la campagne nue, sur une voie bordée de tombeaux, des visages livides, souillés de sang et de poussière, des casques bosselés, des cuirasses ternies et faussées, des glaives rompus. Et cette vision, à demi-voilée, qui s'effaçait lentement, était si grave, si morne et si fière, que mon cœur en bondissait de douleur et d'admiration dans ma poitrine. »

Le Livre de Mon Ami. A. France.

« Un jour arrive où le petit garçon que je suis s'aperçoit, par exemple, qu'il doit mourir ; et longtemps il n'y a pas cru, longtemps il s'est persuadé malgré tout, qu'il ne mourra pas, mais enfin il est forcé de se rendre à l'évidence...

» Mais, même en classe, quand il traduit César, il lui arrive tout à coup de se dire : « Où est-ce que j'étais, du temps de César ? Qu'est-ce que j'étais du temps de César ? »...

» Mais je n'ai aucun souvenir des commentaires, ce sont les personnages seuls que je vois, Abram qui est devenu Abraham,... Ils sortaient du fond des âges et en même temps étaient dans le mien, tout pareils aux paysans qui venaient au marché, étant cultivateurs comme eux et vignerons comme eux, ayant comme eux des bœufs et des moutons. »

Découverte du monde. C.-F. Ramuz.

Je m'excuse de ces deux longues citations. Mais elles me paraissent bien répondre à une question qu'il est utile de se poser (et à plusieurs questions) quand on étudie le problème de l'enseignement de l'histoire à l'école primaire.

Et tout d'abord est-il utile de soumettre à un tel enseignement des enfants de moins de douze ans. Franchement, je ne le crois pas. Comment parler d'histoire à des enfants qui n'ont pas le sentiment de la durée ?

Certes, ils savent ce qu'est un jour, un mois, un an. Mais cinq ans. Leurs premiers souvenirs ne remontent guère plus loin en arrière et s'ils regardent l'avenir cette durée leur semble fabuleuse parce qu'elle les conduit à une époque de leur vie toute nouvelle et sans rapport avec leur actuelle expérience.

Mais nous leur parlons non pas d'années, mais de siècles et même de millénaires. Nous disons : IIe siècle avant Jésus-Christ, le XVIIe siècle.

Avouons que nous ne savons pas très bien nous-mêmes ce que nous disons. Ce n'est là qu'une manière abstraite de parler, une façon de classer les faits.

Dans d'autres domaines et peut-être contraints par l'expérience qui, mettant sous nos yeux des résultats désespérement négatifs, nous a montré la vanité de certains efforts prématurés, nous prenons garde de ne pas trop devancer dans notre enseignement l'expérience personnelle de nos élèves. Nous avons, par exemple, retardé jusqu'au moment où leurs propres essais leur en ont rendu la nécessité évidente, l'étude de la perspective en dessin. C'est que là, l'échec est visible immédiatement. Nous montrons moins de prudence dans l'enseignement de l'histoire.

Je crois qu'il serait d'un grand profit pour tous ceux qui, auteurs de manuels quels qu'ils soient, théoriciens de la pédagogie, maîtres d'école, ont à faire travailler des jeunes esprits, d'écrire leurs souvenirs d'enfance. Non pas pour les faire lire à d'autres. Mais pour eux-mêmes, dans un grand effort de sincérité en essayant de se rappeler exactement leurs impressions d'écoliers, la manière dont se peignaient dans leur esprit les leçons de leur maître. Je suis certain alors qu'ils trouveraient ridicules certaines exigences du programme qu'ils enseignent.

Pour ma part, je trouve absurde de vouloir, avant douze ans, donner un enseignement d'histoire systématique.

Si l'on se reporte aux morceaux cités en tête de cet article, l'évolution psychologique qui partant d'une certaine inquiétude sur lui-même conduit l'enfant jusqu'à une prise de conscience claire du temps et de son écoulement, de la durée historique, ne sera guère terminée avant douze ou treize ans. Il semblerait donc indiqué de retarder jusqu'à ce moment toute étude historique basée sur la chronologie. Ou au moins de n'utiliser qu'avec prudence une chronologie relative (tel événement a eu lieu avant ou après un autre).

D'autre part, il est bien certain que dans l'histoire ce ne sont pas les institutions qui peuvent intéresser nos élèves, mais les individus.

Si l'on tient pour assurées ces deux constatations, on sera bien près de m'accorder qu'il n'est nul enseignement historique possible avant la sixième année de l'école primaire.

L'histoire systématique et strictement chronologique n'est pas une branche d'enseignement primaire. Mais nous pouvons au moins préparer nos élèves à recevoir cet enseignement. Voici comment.

Ce qui est certain, c'est que nos élèves aiment les histoires. Ce qui est certain, c'est que l'histoire est pleine d'histoires passionnantes. Mais il faut les animer. C'est pourquoi nous ne parlerons pas du chevalier, de la féodalité, etc. Mais nous raconterons un chevalier. Il aura un nom, un château, une famille. Il vivra sa vie de chevalier, il gagnera des tournois, partira à la guerre, que sais-je, sera prisonnier des infidèles. Pensez au grand nombre de personnages que nous pouvons sortir de l'histoire pour les camper devant nos élèves : Guillaume Tell, Winkelried, Louis XI, le Téméraire, Jacques le serf, Thibaut le marchand, Manfred le mercenaire, etc.

Il ne s'agirait que de faire un choix et l'on pourrait ainsi faire traverser à nos élèves une grande partie de l'histoire.

Je sais bien qu'une telle manière de faire pose pas mal de problèmes et d'abord celui de la documentation iconographique. Mais l'autre manière d'enseigner ne pose-t-elle pas les mêmes problèmes et les a-t-on résolus ?

Ce dont je suis certain, par contre, c'est que, le moment venu, nos élèves aborderaient l'étude proprement dite de l'histoire nationale avec bien plus de profit et de plaisir, et qu'ils comprendraient mieux les faits et gestes des paysans montagnards de 1291.

Car ils commenceraient en sixième année l'étude de l'histoire suisse à cette date.

Mais ça, c'est une autre histoire ! M. JAQUET.

A PROPOS DE FICHES ET D'ENSEIGNEMENT INDIVIDUALISÉ

Dernièrement, j'ai été quelque peu surpris d'entendre dire qu'on engageait les titulaires de classes dites à trois degrés à recourir aux fiches pour *alléger* leur difficile tâche. Toutes les méthodes, tous les procédés qui pourraient, sans porter préjudice à l'enseignement ni à la formation intellectuelle et morale des élèves, apporter une facilité aux maîtres de ces classes ne peuvent qu'être recommandés. Hélas ! jusqu'à maintenant, à part quelques petits « trucs » de métier, rien de bien substantiel n'a été proposé pour leur venir en aide, et ils doivent compter avant tout sur leur savoir-faire, leur intelligence, leur activité, leur ingéniosité, j'allais dire leur adresse, si ce mot n'eût voilé parfois quelque entorse à l'honnêteté. C'est dire combien je serais heureux qu'on

mît enfin au point un procédé qui pût leur rendre service. Malheureusement, je ne vois pas comment les fiches apporteraient la solution désirée. Cela supposerait une méconnaissance regrettable de leur véritable but, et ce serait s'exposer à enregistrer des résultats décourageants ou de graves déconvenues. On pourrait être ainsi amené à porter des jugements défavorables sur un moyen d'enseignement destiné à se répandre de plus en plus, qui contribuera certainement à rendre l'école plus proche de la vie, donc plus « active », et qui a déjà valu des satisfactions substantielles à ceux qui l'ont pratiqué et à leurs élèves. Il n'est pas besoin de travailler longtemps avec les fiches pour se rendre compte que, loin de faciliter la tâche du maître, elles lui apportent au contraire, si elles sont bien employées, un énorme surcroît de travail, par leur rédaction, leur confection d'abord, et par le fait ensuite, et c'est cela surtout qui importe dans les classes qui nous occupent, que les élèves font un travail personnel : il faudra donc consacrer du temps à chacun en particulier. L'erreur est de s'imaginer qu'on va distribuer des fiches à la classe ou du moins aux avancés, ou aux retardés, suivant les cas, comme on jette, dit-on, aux loups qui poursuivent une troïka des lambeaux de chair pour les calmer ou tenter de s'en débarrasser ! Loin de là ! Il est nécessaire de discuter avec chacun le résultat de son travail, de ses recherches. Précisons en passant qu'il s'agit plus particulièrement ici d'élèves du degré supérieur ou de primaire supérieure, car dans les classes à trois degrés, ce sont les grands surtout qu'on pense pouvoir faire travailler seuls. D'autre part, le maître est constamment sollicité par les enfants, harcelé par leurs questions. Où donc ainsi serait l'allégement attendu ? Mais je voudrais surtout, et je désire être bien entendu là-dessus, ne décourager personne. Surcroît de travail, c'est vrai, mais compensé par de telles satisfactions, et par le sentiment si net que les élèves en tirent grand profit que jamais on ne regrettera l'effort supplémentaire.

Si les fiches ne sont pas conçues comme un moyen de développer l'activité, de stimuler la recherche et le travail personnels, si on les comprend comme un procédé commode qui permet de simplement « occuper » les élèves pendant que le maître s'affaire ailleurs on peut-être ... se repose, on méconnaît tout ce qui fait leur utilité, leur grande valeur éducative ; on ne sera pas étonné que nos écoliers en aient bientôt assez, qu'elles deviennent un travail ennuyeux, sans intérêt, provoquent le découragement et ne soient d'aucun rendement. Pour qu'elles plaisent et soient fructueuses, elles doivent présenter un certain degré de difficulté, bien calculé, être bien adaptées à la classe, adaptées, si on peut ainsi s'exprimer, au maître, à ses habitudes, à son enseignement, aux moyens matériels dont il dispose : collections, appareils, bibliothèque, à sa conception de l'œuvre éducative, parfaitement adaptées en

tout cas au but que personnellement on se propose par leur emploi. C'est dire qu'à mon point de vue, elles ne peuvent, pour une grande partie d'entre elles, qu'être personnelles au maître, sinon dans leur inspiration, du moins dans leur réalisation. Tout cela suppose un travail de préparation qui s'étend sur des années, travail réalisable seulement en dehors des heures d'école.

En résumé, une saine conception des fiches ne permet pas de les utiliser pour *faciliter* la tâche du maître ; cela dériverait d'une idée complètement erronée qu'on aurait de leur but ; par contre, judicieusement employées, bien rédigées, avec l'intention de rapprocher toujours plus l'école de la vie, elles seront (même dans les classes à trois degrés!) une source incomparable de profit et de satisfaction pour tous, et pour ceux en particulier qui veulent que leur enseignement voie augmenter sa valeur éducative et humaine. Le G.R.E.P. a formé d'ailleurs un groupe d'études qui cherche à mettre au point quelques principes et qui donnera volontiers des renseigenments d'ordre pratique.

V. DENTAN.

POUR UN ENSEIGNEMENT VIVANT DE L'ALLEMAND *(suite)*

Aujourd'hui, j'ai corrigé les travaux trimestriels des élèves de ma première classe qui finiront ce mois leur première année d'allemand. Jusqu'à présent, j'ai toujours commencé mes sujets par les conjugaisons et déclinaisons. Cette fois, les élèves pouvaient écrire par cœur un de nos textes, un chant, une histoire, un dialogue, d'après leur choix.

Et ce fut une bonne idée. Même les plus faibles ont su raconter quelque chose d'assez convenable, sans trop de fautes. Et comme ils semblent avoir eu du plaisir en composant ces textes, la suite des exercices, questions, thème, conjugaisons, déclinaisons en a profité, si bien que la moyenne de cette épreuve est nettement supérieure à celle des travaux trimestriels faits pendant les années précédentes.

Donc, il faut commencer tout travail par un élément de joie et d'intérêt. C'est pourquoi il nous faut d'urgence un livre de lecture joyeuse, amusante, si possible avec dessins. Le livre joyeux d'allemand (Das fröhliche Deutschbuch) doit classer des textes gais appropriés aux différents degrés de connaissances grammaticales et tenant compte des besoins pratiques de la vie et de la conversation de tous les jours.

Voici une histoire simple et facile pour débutants, telle que je l'ai présentée à mes élèves de première année.

Ein kleiner Taugenichts.

Vocabulaire (écrit au tableau voir par le maître, copié par les élèves) : der Taugenichts, der Schlingel — le polisson.

läuten, klingeln — sonner.
der Streich (-e) — la farce, le mauvais tour.
der Herr Pfarrer — M. le pasteur.
jemand einen Streich spielen — jouer un tour à quelqu'un.

Der kleine Hans ist ein Schlingel und ein Taugenichts. Es ist ein schöner Tag. Hans hat keine Schule. Er geht in die Stadt (in das Dorf). Er will jemand einen Streich spielen. Er kommt vor ein schönes, grosses Haus. Er will läuten (klingeln) und dann fortlaufen. Aber er kann nicht läuten ; denn er ist zu klein. Jetzt kommt der Herr Pfarrer. Er sagt zu Hans : « Guten Tag, Hans, was machst du hier ? » Hans antwortet : « Guten Tag, Herr Pfarrer, ich will läuten, aber ich bin zu klein. Da sagt der Herr Pfarrer zu ihm : « Ich will für dich läuten. »

Und er läutet (klingelt) stark.

« Herr Pfarrer, ruft Hans, kommen Sie, wir müssen schnell fortlaufen ! »

Fragen : Was ist der kleine Hans ? Wohin geht er ? Was will er tun ? Warum kann er nicht läuten ? Wer kommt jetzt ? Wer will ihm helfen ? Was sagt er zu Hans ? Was antwortet dieser ? Wer läutet jetzt ? Wie läutet der Herr Pfarrer ? Was sagt Hans zu ihm ? Wohin laufen sie ? Wer will (kann) nicht schnell laufen ?

Chaque histoire doit être lue plusieurs fois ; elle peut être dictée aux élèves ou, ce qui est encore plus sûr, écrite au tableau noir. Puis, elle peut être transformée en dialogue, ou encore, autre possibilité : le maître efface les verbes et les fait reconstituer par les élèves. Pour la prochaine fois, chaque élève l'apprendra par cœur ; il saura la raconter et la récrire de mémoire.

P. HEDINGER-HENRICI.

LES LIVRES

Geschichte der deutschen Literatur, 1 Teil, par F. Max Bräm. Editions A. Francke A. G., Berne.

L'auteur de cette histoire de la littérature expose le développement de la littérature allemande en manifestant les rapports qu'elle entretient avec celui de la pensée en Suisse. Bien que concis, il veut être complet, dans la mesure du possible, même dans l'étude des détails. Il consacre le premier volume de son ouvrage à la période qui s'étend de la fin du moyen âge à la Réforme, soit à la littérature du vieux et du moyen-haut-allemand. Son livre, qui s'adresse particulièrement aux classes supérieures des écoles suisses, peut être un aide-mémoire pratique pour celui qui, sans être un spécialiste, s'intéresse aux études littéraires.

IMPRIMERIES RÉUNIES S.A., LAUSANNE

Quelques ÉTAINS, MONNAIES anciennes et TIMBRES cherchés pour collection.

R. FRICK, inst., av. de CHAMPEL 13 c, GENÈVE.

Bibliothèque pour la jeunesse

AU BLÉ QUI LÈVE

La Vuachère 4 LAUSANNE

Prêts de livres dans toute la Suisse
RENSEIGNEMENTS GRATUITS

Instituteurs, institutrices ! Notre matériel de réforme scolaire vous enthousiasme, vous et vos élèves !

Demandez notre catalogue gratuit de matériel pour :

le calcul
l'école active
le travail manuel

WILH. SCHWEIZER & Co. **WINTERTHUR**

Le beau vêtement se fait chez

MUHLSTEIN

16, rue de la Confédération, Genéve

Bibliothèque nationale suisse,
BERNE

J. A. — Lausanne

RENTRÉE DES CLASSES

TOUS MANUELS SCOLAIRES
SUISSES, FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

LIBRAIRIE PAYOT

Lausanne - Genève - Neuchâtel - Vevey - Montreux - Berne - Bâle

TOUT LE MATÉRIEL SCOLAIRE

PAPETERIE PAYOT

LAUSANNE — VEVEY — MONTREUX — NEUCHATEL

Editeurs responsables : C. Grec et A. Rudhardt.

LAUSANNE, 2 mai 1942 LXXVIIIe ANNÉE — No 17

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

ÉDUCATEUR

ET

BULLETIN CORPORATIF

ORGANE HEBDOMADAIRE
DE LA SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE
DE LA SUISSE ROMANDE

RÉDACTION:

ÉDUCATEUR
ALB. RUDHARDT
GENÈVE, Pénates, 3

BULLETIN
CH. GREC
VEVEY, rue du Torrent, 21

ADMINISTRATION :

IMPRIMERIES RÉUNIES S. A., LAUSANNE, AVENUE DE LA GARE, 33
Téléphone 3 36 33 — Chèques postaux II. 6600

ANNONCES : PUBLICITAS S. A., LAUSANNE ET SUCCURSALES

PRIX DE L'ABONNEMENT ANNUEL : SUISSE FR. 8.—. ÉTRANGER : FR. 11.—

Supplément trimestriel : Bulletin Bibliographique

COURSES D'ÉCOLES ET DE SOCIÉTÉS

LES PLÉIADES sur Vevey, 1400 m.

Magnifique excursion à 1 h. de Vevey par la ligne Vevey-Blonay-Les Pléiades. Nombreuses promenades. Sous-bois et flore superbes. Renseignements sur taxes réduites pour sociétés et écoles auprès de toutes les gares et à la Direction C.E.V. à Vevey. - Téléphone 5 29 22. Buffet Restaurant au sommet.

Les Tramways Lausannois

JORAT

accordent des réductions importantes aux écoles, sociétés et groupes, sur les lignes de **MONTHERON** et du **JORAT** (lignes 20, 21, 22, 23) - Belles forêts. - Vue superbe. Sites et promenades pittoresques. Renseignements à la Direction. - Téléphone 3 31 41.

Connais ton pays!

Pour cette année
les merveilleuses excursions scolaires
dans le splendide massif de la Jungfrau

SCHEIDEGG • EIGERGLETSCHER
JUNGFRAUJOCH

Pour renseignements et prospectus détaillés
s'adresser au
CHEMINS DE FER WENGERNALP ET JUNGFRAU
Zurich, tél. 319 24 et Interlaken tél. 102